

prononcé des paiements courants. Dans la seconde partie de l'année, il y a eu un relèvement rapide des réserves officielles de change, accompagné d'entrées considérables de capitaux et de la diminution du déficit des opérations courantes.

Les mesures officielles adoptées pendant le deuxième trimestre de 1962 consistaient dans la stabilisation de la valeur du dollar canadien sur les marchés étrangers, annoncée par le ministre des Finances le 2 mai, et dans un vaste programme annoncé par le premier ministre vers la fin de juin 1962. Ce programme comportait l'imposition, à titre temporaire, de surtaxes échelonnées de 5 à 15 p. 100 sur environ la moitié de toutes les importations canadiennes, et la réduction du montant de marchandises que les Canadiens en visite à l'étranger avaient le droit de rapporter au Canada en franchise de douane, la diminution des dépenses gouvernementales et la fixation du taux officiel de réescompte à 6 p. 100. Pour renflouer ses réserves, le Canada a obtenu sur les marchés financiers internationaux plus d'un milliard de dollars en argent et en crédits "stand-by" auprès du Fonds monétaire international, du *Federal Reserve System* des États-Unis, de la Banque d'Angleterre et de l'*Export-Import Bank* de Washington. Après avoir effectué un tirage de 650 millions, le Canada détenait au milieu de l'année des réserves officielles d'or et de devises de 1,809 millions.

Le troisième trimestre a été marqué par de fortes augmentations des réserves officielles de devises étrangères et par d'autres indices d'un regain de confiance dans la capacité du Canada de maintenir le cours du change. Les rentrées de placements étrangers à court terme ont contribué, au départ, à la reconstitution des réserves et la reprise des afflux de capitaux à long terme a concouru à raffermir ce redressement. En conséquence, les crédits internationaux à court terme susmentionnés ont été graduellement remboursés, de sorte qu'à la fin de 1962 il ne restait plus à rembourser que le tirage de 300 millions sur le Fonds monétaire international. Il a également été possible d'abolir, avant la fin de 1962, un certain nombre de surtaxes sur les importations. A la fin du premier trimestre de 1963, toutes ces surtaxes avaient été abrogées.

Exprimées en fonds américains et à l'exclusion de l'aide financière internationale, les réserves officielles d'or et de devises des États-Unis, après avoir atteint leur niveau le plus bas en juin 1962, passaient rapidement à 1,159 millions à la fin du mois, puis à 1,795 millions à la fin du troisième trimestre et enfin à 2,239 millions en fin d'année.

**Transactions courantes.**—L'excédent provenant des échanges commerciaux\*, réalisé en 1961 pour la première fois depuis 1954, s'est maintenu en 1962, bien qu'au niveau légèrement inférieur de 155 millions de dollars. Toutefois, une réduction de plus de 10 p. 100 dans les paiements nets sur les invisibles, soit de 1,155 millions à 1,003 millions, a fait baisser le déficit des opérations courantes de 982 à 848 millions en 1962. La balance commerciale a beaucoup varié, le déficit à ce titre atteignant un sommet de 728 millions en 1956, alors qu'il a répondu pour plus de la moitié de l'impasse totale. D'autre part, le déficit des opérations non commerciales n'a cessé de s'aggraver depuis 1952, sauf en 1962 où il a baissé.

Depuis 1954, alors que les exportations et les importations ont été à peu près égales (3,900 millions), les exportations ont progressé assez régulièrement pour atteindre un sommet de 6,364 millions en 1962, soit un gain de 60 p. 100. D'autre part, la courbe de croissance des importations a accusé des fluctuations plus prononcées. La valeur des importations en dollars courants a, sur une période de deux ans, augmenté de plus de 40 p. 100 pour atteindre 5,565 millions en 1956; elle s'est ensuite maintenue sensiblement à ce niveau jusqu'en 1961, sauf en 1958 alors qu'elle a fléchi brusquement de près de 8

\* La statistique des échanges commerciaux a été ajustée de façon à tenir plus exactement compte des transactions, surtout en ce qui a trait aux biens d'équipement, et à exclure les marchandises qui figurent ailleurs dans les comptes ou qui n'entrent pas en ligne de compte dans la balance des paiements.